

TUTOS FEAMPA



#03

QUELLES SONT LES ÉTAPES ESSENTIELLES D'UN PROJET FEAMPA ?



ÉTAPE 1

TROUVEZ LE BON FINANCEMENT FEAMPA

Rendez-vous sur le site :



C'est le site officiel pour découvrir tous les **dispositifs financés par le FEAMPA** et les **appels à projets en cours**.

Je valide cette étape

ÉTAPE 2

VÉRIFIEZ L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE PROJET

Avant de déposer votre demande, assurez-vous que votre projet **remplit les conditions** :

- Éligibilité du porteur de projet
- Éligibilité du projet
- Éligibilité temporelle
- Éligibilité géographique



Notices explicatives

Les critères d'éligibilité sont détaillés pour chaque dispositif FEAMPA et consultables sur le site internet dans les **documents de mise en oeuvre (DOMO)**, rubrique : **« Ressources utiles des pages de chaque dispositif »**.

Je valide cette étape Étape 3 ▶

ÉTAPE 3

PLANIFIEZ VOTRE CALENDRIER

Une fois votre projet accepté, une **convention d'aide** est signée entre vous et la **Région Guadeloupe**.

Vous avez alors un délai de deux ans à partir de la date de signature de la convention pour réaliser votre opération.

Votre projet doit donc pouvoir être réalisé **techniquement et financièrement dans ce délai fixé.**



IMPORTANT :

Votre projet ne doit pas avoir démarré avant le dépôt de votre demande d'aide (pas de bon de commande signé, pas de facture acquittée...)

Je valide cette étape

ÉTAPE 4

VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

Vous devez pouvoir **pré-financer** votre projet et disposer d'une **trésorerie suffisante**.



Le FEAMPA n'est pas versé au lancement de votre projet. Il intervient **en remboursement**, sur la base de **dépenses réellement engagées** et justifiées.

Soyez **organisé et rigoureux** :

Obtenir un financement européen implique de disposer des **compétences techniques et administratives nécessaires** pour assurer le suivi du projet — depuis le dépôt de la demande d'aide jusqu'à la réalisation, la justification des dépenses et les éventuels contrôles.

..... Étape 5 ▶



ÉTAPE 5

AUTO-ÉVALUEZ VOTRE PROJET

Chaque dispositif de financement dispose d'une grille de notation détaillée dans le document de mise en oeuvre (DOMO).

Cette grille, basée sur **un système de points** vous permet de :

- Mesurer la **pertinence** de votre projet.
- Estimer votre **score**.
- Comparer votre note à la **note minimale requise**.



Cette grille permet au service instructeur d'attribuer une note à votre dossier : c'est un excellent outil pour ajuster et renforcer votre dossier avant de le déposer !

Je valide cette étape

ÉTAPE 6

RASSEMBLEZ TOUS LES ÉLÉMENTS POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER

- Téléchargez la liste des pièces à fournir.

Rendez-vous sur :

Sélectionnez votre **dispositif de financement**, puis téléchargez la **liste des pièces justificatives** dans la rubrique « **Ressources utiles** ».

- Assurez-vous, selon votre projet, que toutes les autorisations administratives sont obtenues.
- Assurez-vous que la mise en concurrence est respectée (plusieurs devis par dépense prévue).

Je valide cette étape Étape 7 ▶



ÉTAPE 7

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

La procédure est **entièrement dématérialisée** sur le portail E-Synergie.

Consultez les tutos sur les saisies E-Synergie.

Créez votre compte, suivez les étapes, et vous êtes prêts à **déposer votre demande d'aide** !

Félicitations ! Votre dossier a été déposé.



SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS

- ▶ Toutes les informations sur le FEAMPA ainsi que les tutos d'aide en ligne sont disponibles sur :
- ▶ Pour toute question sur les dispositifs de financement FEAMPA, contactez l'animateur régional : **0690 72 52 60**
- ▶ Pour toute question sur l'instruction des projets FEAMPA, contactez le service instructeur :
- ▶ Pour toute question sur le portail E-Synergie, contactez le référent technique : **0590 99 28 28**